

fondation sombaille jeunesse
maison des jeunes

Rapport d'activité 2018

TABLE DES MATIERES

Rapport du directeur général	3
Modifications des statuts de la Fondation	3
Fusion avec Jeanne-Antide	3
Feuille de route du Département de l'éducation et de la famille – Service de protection de l'adulte et de la jeunesse	4
Nouveau contrat de prestations 2019-2022	6
Déménagement de l'Accueil d'urgences	6
Ouverture du Café des jardins et du Marché aux puces	6
Départs à la retraite	6
Rapport du directeur pédagogique de la Maison d'Enfants	8
Hébergement éducatif 6 à 16 ans	8
Maison d'enfants, Sombaille 6 à La Chaux-de-Fonds :	8
➤ Groupe des Primaires	8
➤ Groupe des Secondaires	9
Rapport de la directrice pédagogique de la Maison d'Apprentis et de l'Accueil d'Urgences	10
Hébergement éducatif 17 à 22 ans	10
Maison d'apprentis, rue du Banneret 2 à La Chaux-de-Fonds :	10
Accompagnement en hébergement décentralisé	11
Studios de suite :	11
Hébergement éducatif d'urgences	12
Accueil d'Urgences, rue des Jonquilles 1 à La Chaux-de-Fonds :	12
Prise en charge extérieure	14
PCEb	14
Rapport du responsable de la Maison des Jeunes	15
Maison des Jeunes, rue du Parc 67-69 à La Chaux-de-Fonds	15
Rapport du secteur de formation	17
Préformation	17
Préformation, Sombaille 8 à La Chaux-de-Fonds	17
Intégration professionnelle, Job-coaching	17
Job-coaching, Sombaille 8 à La Chaux-de-Fonds	17
Rapport financier 2018	19
Contexte :	19
La Fondation Sombaille Jeunesse- Maison des Jeunes en quelques chiffres :	19
Journées de présences :	20

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Outre le 125^{ème} anniversaire de la création de la Sombaille, 2018 fut une année bien chargée en évènements ayant une influence sur la structure et l'avenir de notre Fondation :

- modification des statuts de la Fondation ;
- fusion avec Jeanne-Antide ;
- feuille de route du DEF-SPAJ relative au dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse ;
- nouveau contrat de prestations 2019-2022 ;
- déménagement de l'Accueil d'urgences ;
- ouverture du Café des jardins et du Marché aux puces :
de plus, suite aux départs à la retraite des titulaires : nominations d'une directrice générale ; d'un directeur pédagogique en remplacement de la future directrice générale ; d'un responsable de la Maison des Jeunes ; d'une responsable de la Préformation – Job Coaching.

Nous avons décidé de marquer les 125 ans d'existence de la Sombaille par plusieurs évènements de taille modeste qui ont été échelonnés tout au long de l'année afin de mettre en lumière chacun des sites de la Fondation ainsi que par un évènement plus conséquent sous la forme d'un « Défi Sombaille ». En voici le détail :

- 31 mai : Inauguration du Café des Jardins ;
- 8 juin : Inauguration des nouveaux locaux de l'Accueil d'urgences ;
- 29 septembre : Défi Sombaille à la Maison d'enfants ;
- 27 octobre : Portes ouvertes à la Maison d'apprentis ;

Un immense merci à tous les acteurs de ces magnifiques évènements !

Modifications des statuts de la Fondation

Les nouveaux statuts (http://www.sombaille-jeunesse.ch/wp-content/uploads/2019/06/statuts_2019.pdf) ont été adoptés par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 3 octobre 2018. La modification principale apportée aux statuts concerne la composition du Conseil de fondation qui passe de 18 à 8 membres. D'autre part, le Comité directeur est supprimé au profit d'une seule entité soit le Conseil de Fondation dont la présidence et trois membres sont nommés par le Conseil communal de la Ville de la Chaux-de-Fonds, alors que la vice-présidence et trois autres membres sont nommés par le Conseil d'Etat. Cette nouvelle organisation permettra de renforcer la dynamique et l'efficacité de l'organe faîtière de la Fondation.

Fusion avec Jeanne-Antide

Au début de l'année, le Conseil de fondation et la direction de Jeanne-Antide ont appris que l'Etat avait l'intention de réduire la capacité d'accueil de cette institution de 24 à 8 places (enfants âgés de 0 à 6 ans). Etant entendu que l'institution ne pourrait plus être viable avec uniquement 8 places d'accueil, les responsables de Jeanne-Antide ont alors pris contact avec le Conseil de fondation de Sombaille Jeunesse – Maisons des Jeunes afin d'étudier les possibilités de rapprochement des deux fondations dans l'espoir de « sauver ce qui pourrait l'être » de la Fondation Jeanne-Antide.

Les discussions ont été rondement menées entre les deux fondations pour aboutir, en fin d'année, à une fusion par absorption avec effet rétroactif au 30 juin 2018. Cela a permis aux deux fondations de négocier de concert la mise en œuvre et les étapes de transition de la feuille de route imposée par l'Etat.

Feuille de route du Département de l'éducation et de la famille – Service de protection de l'adulte et de la jeunesse

En janvier, le SPAJ a présenté aux institutions concernées la « Feuille de route du DEF-SPAJ relative au Dispositif cantonal de Soutien et de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (DSPEJ) ».

La mesure 11 de la feuille de route nous concerne particulièrement, les conséquences principales pour la nouvelle Fondation « Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide »¹ sont les suivantes :

- élargissement des Points rencontres/échanges à toutes les fins de semaines,
- suppression de l'accueil mère enfants,
- suppression de 16 places d'internat pour les enfants âgés de 0 à 6 ans
- suppression de 25 places pour les adolescents de 16 à 18 ans et plus.

En résumé, le SPAJ souhaite compenser ces diminutions de places en internat par :

- le développement des familles d'accueil avec hébergement (FAH) ;
- le renforcement des prise en charge ambulatoires et la création de prestations ambulatoires intensives ;
- la création de places en studio pour les 16 -18 ans et plus ;

C'est dans ce contexte que le SPAJ a souhaité rencontrer en mars une délégation de nos Conseils de fondations (pas encore fusionnées) ainsi que les directions respectives afin que nous puissions exposer notre point de vue et proposer une stratégie de mise en œuvre des objectifs de la feuille de route.

Voici quelques extraits de ce que nous avons communiqué au SPAJ lors de cette rencontre² :

« La Fondation « Sombaille Jeunesse-Maison des Jeunes » et son personnel font preuve d'une grande capacité de flexibilité : modularité pédagogique, organisationnelle et architecturale. Nous pouvons dès lors tout à fait envisager la mise en place d'une équipe « mobile et polyvalente » qui en fonction des besoins pourrait rapidement passer de l'internat à l'ambulatoire et vice-versa => adaptation des prestations (volume et types de prestations) en fonction des besoins individuels et collectifs ...

La Fondation « Sombaille Jeunesse-Maison des Jeunes » se positionne d'ores et déjà comme un centre de compétences pour la prise en charges et l'accompagnement d'enfants dès 6 ans, d'adolescents, de jeunes adultes et de leurs familles. L'engagement dès 2011 d'intervenants familiaux³ aux côtés des éducateurs - en lien avec la formation PNP suivie par l'ensemble du personnel - concrétise la prise en compte et l'implication de la famille dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes.

¹ les deux Fondation, Jeanne-Antide et Sombaille Jeunesse -Maison des Jeunes se sont associées lors de toutes les démarches concernant l'élaboration de leur plan de transition lié à la feuille de route en vue de la fusion des deux Fondation prévues courant 2018 ;

² le document complet peut être obtenu sur demande auprès de la direction de la Fondation ;

La Fondation « Jeanne-Antide » est reconnue comme centre de compétence de la petite enfance, de l'Accueil Mère-Enfant(s) et des Point Rencontre. La prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans ainsi que leurs familles dans l'Accompagnement Parent-Enfant est au cœur de son activité. Cette prise en charge en lien avec les théories de la Résilience et de la Systémique prend en compte l'aspect global du pourtour familial. Depuis 20 ans, son secteur de l'AME accueille des mères et leurs enfants en tenant compte des pères. Ce secteur était précurseur en Suisse romande et a inspiré d'autres cantons. Le secteur de PR/PE reçoit des familles de tout le haut du canton, c'est un acteur incontournable dans la prise en charge de situations familiales conflictuelles, pour lesquelles l'équipe a une formation et une expérience spécifiques.

La fusion des deux Fondations (Jeanne-Antide et Sombaille) vise à l'élargissement de la prise en charge aux jeunes de 0 à 25 ans et au développement du soutien à la parentalité (accueil familles, Point Rencontre, etc...), ce qui prend tout son sens pédagogiquement (continuité de l'accompagnement en fonction de l'évolution du jeune, de sa famille et de leurs besoins) ».

Dès lors, le champ de compétences de la future Fondation permet de couvrir l'internat (différentes formes d'hébergements de très encadrées à très souples), l'externat, les Point Rencontre, les accueils familles, le suivi à domicile, le soutien aux familles, l'accompagnement des FAH (Famille d'Accueil avec Hébergement) et enfin le secteur Préformation (l'observation et l'orientation, la formation et le job-coaching).

*Par ailleurs, **pour viser une prise en charge transversale et modulable des enfants et de leur famille, en fonction de l'évolution des besoins**, l'intégration directe de tout ou partie du personnel de l'ambulatoire au sein de la future Fondation, voire la fusion de la Fondation avec tout ou partie de l'AEMO et/ou du Service psycho-éducatif de la Croix-Rouge dans une structure juridique autonome (ce qui n'exclut pas par principe qu'elle soit de droit public) dont la nature et le contenu doivent bien entendu encore être définis, sont de notre point de vue des modèles auxquels il faut réfléchir activement entre les partenaires concernés. **L'efficacité et la répartition des rôles et des tâches du « centre de compétences » en seraient ainsi grandement renforcées, des synergies tant pédagogiques qu'organisationnelles paraissant évidentes... »***

Suite à cette rencontre, le SPAJ, après avoir entendu les autres institutions concernées, n'a pas tenu compte de nos propositions en octroyant à la Fondation Carrefour et à la Croix-Rouge la mise en place d'une nouvelle structure d'accueil en studios pour les 16 – 18 ans et plus ainsi qu'un concept de prise en charge intensive à domicile, l'accueil (ou le suivi ?) des mères/enfants. Le suivi des FAH a quant à lui été attribué au SPAJ.

Nous avons pris note avec regret de ces décisions qui, nous le craignons, vont créer ou renforcer des approches par silos (ambulatoire et internat) et s'éloigner d'un concept global et transversal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Cela étant nous nous sommes attelés à la mise en place d'un concept de transition qui permettra à notre Fondation d'atteindre les objectifs fixés par le SPAJ pour la mise en œuvre de la feuille de route.

Après discussions, le SPAJ nous a fixé une échéance au 30 juin 2021 pour passer de 24 à 8 places (y compris accueil d'urgence) pour les enfants de 0 à 6 ans et de 33 places à 8 places pour les adolescents et jeunes adultes de 16 à 18 ans et plus. L'élargissement des Points rencontre/échange et la suppression de l'accueil mère-enfants font également partie de ces mesures.

A noter que pour parvenir aux 3 millions d'économies souhaitées par l'Etat, les Fondations L'enfant c'est la vie et Sombaille Jeunesse -Jeanne-Antide ont dû couper 6 millions de leurs prestations et par conséquent leurs budget pour que le SPAJ puisse investir 3 millions supplémentaires dans les nouveaux projets !

Nouveau contrat de prestations 2019-2022

En lien avec ce qui précède, le contrat de prestations qui liait Sombaille Jeunesse - Maison des Jeunes à l'Etat jusqu'à fin 2019 a été annulé et des négociations menées pour convenir d'un nouveau contrat de prestations couvrant la période 2019-2022 et qui tienne compte des changements intervenus lors de la fusion avec Jeanne-Antide ainsi que des conséquences de la feuille de route qui, comme écrit plus haut, déploiera ses effets entre juillet 2021 et janvier 2022.

Malgré le contexte pénible généré par la feuille de route, nous sommes heureux d'avoir pu négocier un nouveau contrat de prestations pour une durée de quatre ans soit jusqu'à fin 2022.

Déménagement de l'Accueil d'urgences

Pour rappel, nous avons fusionné en 2017 avec la Fondation du Palabrier. Dans un premier temps nous avons imaginé ouvrir une structure pour les réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA) dans les locaux laissés vacants par le Palabrier. Cependant, les négociations avec l'Etat n'ayant pas abouti, nous avons saisi l'opportunité d'y installer l'Accueil d'urgences. Cet endroit est très bien adapté pour l'accueil de jeunes enfants grâce aux magnifiques espaces extérieurs et, de par sa situation assez centrale mais un peu éloignée de la gare, il convient très bien également à l'accueil des adolescents. Un grand merci à l'équipe d'entretien des bâtiments qui a relooké à merveille et à peu de frais ces locaux ainsi qu'à l'équipe éducative et aux enfants qui ont tous participé activement à ce déménagement.

Ouverture du Café des jardins et du Marché aux puces

Depuis quelques années, la Préformation est reconnue par l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI). Dans le prolongement des activités liées à la Préformation, nous avons mis en place des formations soutenues par l'OAI dans les domaines de la restauration, de l'entretien des bâtiments, du jardinage/horticulture et de l'intendance. C'est dans ce contexte que nous avons eu le plaisir d'ouvrir le Café des jardins. Le Café permet de proposer au public, dans un cadre idyllique, une « petite » restauration de qualité (avec, en saison, les produits du jardin !) ainsi qu'une opportunité pour les jeunes de se lancer en confiance dans une première expérience professionnelle qualifiante.

Départs à la retraite

A fin juin, Mme Dominique Bernard, responsable de la Maison des Jeunes, a souhaité prendre sa retraite après plus de 17 années au sein de notre Fondation en tant qu'éducatrice dans le groupe des Secondaires depuis 2002 puis à la Maison des Jeunes depuis 2008 et enfin comme responsable de la Maison des Jeunes pendant une année afin d'assurer la transition et de passer le relais à M. David Bassin, qui a repris cette fonction à l'été 2018.

En octobre, M. Jean-Bernard Collaud, responsable de la Préformation – Job coaching, a pris sa retraite après 30 années de travail au sein de la Préformation. Engagé au sein de l'UPJF (Unité de Préformation pour Jeunes Filles), M. Collaud a participé à la création et mise en place de la Préformation puis du Job-Coaching et, plus récemment, des formations dans le cadre de l'AI. C'est Mme Peggy Pagni qui lui succède au poste de responsable de la Préformation.

M. Georges L'Eplattenier a pris sa retraite fin 2018 après 17 années passées à entretenir, rénover et enjoliver les bâtiments et alentours de la Fondation.

Un grand merci à ces collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont su entretenir un esprit de créativité enthousiaste tout au long de ces années de travail mais surtout pour toutes ces belles et précieuses années de collaborations.

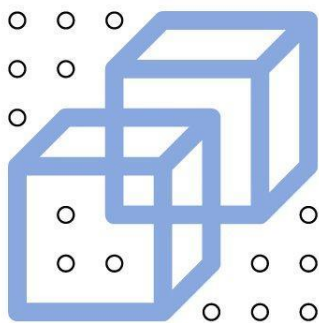
Quant au soussigné, c'est après 35 ans de travail à la Sombaille dont 18 à la direction que je laisse, en toute confiance, la place à Mme Anne-Sylvie Sauser qui reprend la direction générale de la Fondation au 1^{er} janvier 2019.

Quel bonheur d'avoir pu travailler avec des collègues, collaborateurs, membres du Conseil de Fondation, présidentes et présidents toujours enthousiastes, soutenant et convaincus du rôle positif d'une fondation telle que la Sombaille et ceci dans toutes les déclinaisons : Home de la Sombaille, Sombaille Jeunesse, Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes et finalement Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide. Et bien sûr, merci aux enfants et à leurs familles avec qui j'ai partagé de riches collaborations, parfois tumultueuses mais toujours empreintes de beaucoup d'humanité !

Depuis de nombreuses années, la Sombaille s'est positionnée comme une institution ouverte sur l'extérieur et a cherché à améliorer l'accompagnement des enfants en renforçant la collaboration avec les familles, en cherchant des concepts pédagogiques actuels et pourquoi pas novateurs qui tiennent compte, entre autres, des études de chercheurs en systémique et en neurosciences et en proposant d'autres alternatives aux placements « purs et durs ». Par exemple, en 1990, avec la création du concept des studios de suite, mais également avec la création du Job-Coaching et, en 2011, avec le développement du travail à domicile avec des intervenants familiaux durant et après le placement, dans le but de raccourcir le temps de placement ainsi que de donner toutes les chances de succès éducatifs à ces familles. Au fil des ans, la Sombaille est devenue un réservoir de compétences, la passion et l'engagement de l'ensemble du personnel en sont les meilleurs ingrédients.

J'espère sincèrement que les décideurs sauront prendre la mesure de la qualité et de l'efficacité des prestations offertes par Sombaille Jeunesse – Jeanne-Antide ainsi que du potentiel de développement de celles-ci. Qu'une fois passée l'excitation de la mise en place de soi-disant nouveaux outils proposés par le Canton, le bon sens et une certaine sagesse reprendront le dessus afin de proposer des solutions aux enfants en difficulté ainsi qu'à leurs familles en mettant la priorité sur la pérennité du lien (qui est fondamentalement et positivement développemental) et, par là, en évitant la sectorisation et la systématique des silos qui, par définition, s'éloignent de l'humain dont le fonctionnement est complexe, transversal et global. Il semblerait qu'un des axes fondamentaux de l'évolution positive réside dans les compétences à apprendre de ses erreurs, rien n'est donc perdu ! A bon entendeur, Salut !

Claude BUTSCHER
ancien Directeur général



maison d'enfants

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT DU DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE DE LA MAISON D'ENFANTS

HÉBERGEMENT ÉDUCATIF 6 À 16 ANS

Maison d'enfants, Sombaille 6 à La Chaux-de-Fonds :

Deux groupes éducatifs sont installés à la Maison d'enfants sur les hauteurs du versant nord de la ville de la Chaux-de-Fonds. Le groupe des Primaires, d'une capacité de neuf places pour des enfants âgés de 6 à 11 ans et le groupe des Secondaires, d'une même capacité de neuf places pour des enfants âgés de 12 à 16 ans. Chaque groupe est doté de 400% de postes éducatifs répartis entre six éducatrices chez les petits et cinq chez les grands.

En janvier 2018, M. Yvan Heger, précédemment éducateur au sein du groupe des Secondaires, a pris la fonction de directeur pédagogique du site de la Maison d'enfants. Il a succédé à M. Pascal Barretta qui occupait cette fonction depuis avril 2000.

Deux intervenants familiaux pour un équivalent de 50% sont principalement rattachés aux situations de la maison d'enfants et de manière parallèle aux éducateurs de référence auprès des enfants, ils prennent en charge l'accompagnement de la famille durant tout le processus de placement.

Ces équipes ont été épaulées durant toute l'année 2018 par des stagiaires effectuant une formation d'éducateur-trice social-e au sein d'une des HES romande (FP1 et FP2). De plus, trois personnes effectuant leur Service civil se sont succédées durant l'année 2018. Ces présences supplémentaires ont permis d'offrir de plus nombreux moments privilégiés aux enfants que nous accueillons.

Tout comme l'ensemble du personnel de la Fondation, les équipes éducatives de la Maison d'enfants ont participé à plusieurs sessions de formation à la Pédagogie du Lien Développementale (PLD) durant l'année.

➤ Groupe des Primaires

Le groupe des Primaires a accueilli dix enfants durant les six premiers mois de l'année 2018. Durant l'été, une jeune fille est retournée vivre dans sa famille, deux jeunes garçons de 12 ans ont changé de groupe pour s'établir chez les Secondaires et deux jeunes garçons de 6 ans sont arrivés depuis le Foyer Jeanne-Antide. C'est donc dans une nouvelle dynamique et avec un effectif de neuf enfants que le deuxième semestre s'est déroulé.

Tous les enfants ont été scolarisés à l'école publique à l'exception d'un jeune homme qui a intégré une classe à Cernier en lien avec le Centre Pédagogique de Malvilliers.

Les activités extra-scolaires sont toujours fortement encouragées pour les jeunes du groupe des Primaires. Dans ce sens, une majorité d'entre eux sont inscrits dans des clubs ou associations de la ville (foot, judo, gymnastique, théâtre, etc.). Ces diverses activités apportent à ces enfants socialisation, apprentissage des notions de respect, fair-play, mais aussi santé, confiance en soi et surtout beaucoup de plaisir. Au niveau collectif, la plupart des enfants du groupe des Primaires ont participé à un camp de ski en février à Haute-Nendaz et se sont physiquement dépensés lors de plusieurs étapes du BCN Tour au cours du printemps. Après que l'association Conteurs sans Frontières ait dû renoncer à offrir cette prestation aux institutions, la Fondation a garanti le financement de la soirée contes mensuelle animée par Mme Caroline Cortès. Les enfants ont ainsi pu profiter de ces beaux moments qu'ils apprécient et attendent impatiemment.

L'équipe éducative est composée de trois femmes et trois hommes, dont une personne en formation en cours d'emploi. Dans une belle complémentarité, chacun des membres de l'équipe s'engage dans un travail de collaboration avec nos différents partenaires (OPE, CNPea, Ecole, etc.).

➤ Groupe des Secondaires

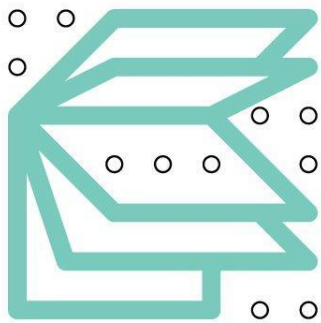
Il y a eu passablement de mouvements dans l'effectif du groupe des Secondaires en 2018. Composé de neuf jeunes jusqu'au mois de mai, une dixième pensionnaire a rejoint le groupe avant l'été après un séjour prolongé au groupe d'Accueil d'urgence. Durant les vacances d'été, deux jeunes ont pu rentrer à la maison avec la mise en place d'une PCEb, deux autres ont changé de groupe et ont été accueillis à la Maison des apprentis et deux jeunes garçons sont arrivés du groupe des Primaires.

C'est une année où il a paru évident que les relations entre filles et garçons amenaient beaucoup de questionnements chez eux, mais aussi pour certains, des attitudes inadéquates vis-à-vis du sexe opposé. La surveillance a été quelque peu renforcée et une intervention extérieure par le Groupe Sida Neuchâtel a été mise en place.

Le second semestre a été ponctué par des comportements plus agressifs chez certains jeunes avec des conduites à risques. L'équipe éducative a donc été amenée à renforcer les moments individuels pour réinjecter un bout d'espoir et de stabilité. La collaboration avec le CNPea a été intensifiée notamment lors de l'hospitalisation de plusieurs jeunes à l'UHPA de Préfargier. Parallèlement, les professionnels de la Balise ont été sollicités pour un suivi pour deux jeunes.

L'équipe éducative a connu elle aussi de nombreux changements. En janvier, M. Raphaël Jaques a repris le poste laissé vacant par M. Yvan Heger. A mi-juin, Mme Mélissa Froidevaux a assuré un remplacement de longue durée. Elle a été engagée en novembre pour reprendre le poste de Mme Catherine Pigeon qui a décidé de réorienter sa carrière professionnelle. Mme Stéphanie Salvalai a alors repris le remplacement assuré jusque-là par Mme Froidevaux.

Yvan HEGER
Directeur Pédagogique



maison d'apprentis

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT DE LA DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE DE LA MAISON D'APPRENTIS ET DE L'ACCUEIL D'URGENCES

HÉBERGEMENT ÉDUCATIF 17 À 22 ANS

Maison d'apprentis, rue du Banneret 2 à La Chaux-de-Fonds :

Durant l'année 2018, la Maison d'apprentis a accompagné dix jeunes en internat soit son plein potentiel d'accueil.

Nous constatons que nous sommes de plus en plus amenés à accompagner des jeunes qui dans leur parcours précédent ou durant leur séjour à la Maison d'apprentis ont besoin de soins psychiques et médicaux. La collaboration avec le Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents comme avec des psychiatres et thérapeutes intervenant en privé est conséquente.

Nous accueillons non pas de jeunes difficiles mais des jeunes difficiles à aider et il faut sans cesse faire preuve d'écoute, de patience, de bienveillance et de créativité pour accompagner chacune et chacun dans son chemin de vie. La formation continue en PLD (pédagogique du lien développemental) et les supervisions sont des apports précieux pour nourrir, ré-assurer, renforcer et parfois redonner du courage à l'équipe éducative comme aux intervenants familiaux. L'accompagnement en trio (éducateur de référence, intervenant familiale et direction pédagogique) est un réel plus qui permet à chacun de se sentir moins seul face parfois à un sentiment d'impuissance devant la manifestation des souffrances du jeune.

De façon continue, l'équipe éducative accueille des personnes en formation dans le domaine de l'éducation sociale, pour de stages d'une durée de six mois. Ces expériences sont toujours l'occasion de se réinterroger et de s'adapter à des nouveaux regards portés par ces jeunes gens en études.

En novembre, l'ensemble de l'équipe a été fortement ébranlé par le grave accident d'une pensionnaire. Jeunes et professionnels ont été touchés et il s'est agi de tenter de soutenir chacune et chacun dans ce qu'il vivait à-travers cet événement, en lien avec sa propre histoire et ses résonances personnelles. Des ressources externes ont là également été mobilisées pour accompagner plus spécifiquement celles et ceux qui en éprouvaient le besoin ou pour lesquels des inquiétudes ont été formulées au sein de l'équipe.

Dès août 2018, M. Emilien Schaller, précédemment éducateur au sein même de la Maison d'apprentis, a succédé à Mme Anne-Sylvie Sauser dans la fonction de directeur pédagogique de ce site. L'ensemble de l'équipe a su se ré-organiser autour de ce changement de statut de l'un de ses membres et M. Schaller a dès lors entamé avec son équipe un travail de fond quant à la mise en place d'outils de suivi et d'accompagnement liés à la Pédagogie du Lien Développementale (PLD). Dès janvier 2019, M. Jean Phildius rejoindra l'équipe éducative pour reprendre le poste laissé vacant par M. Schaller.

ACCOMPAGNEMENT EN HÉBERGEMENT DÉCENTRALISÉ

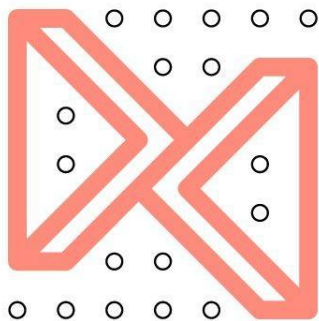
Studios de suite :

Durant 2018, la Maison d'apprentis a suivi quatre jeunes dans le cadre de son concept « studios de suite ». L'ancien/ne éducateur/trice de référence ou une intervenante familiale est alors présent/e aux côtés du jeune, selon ses besoins et en fonction de son projet, pour l'accompagner dans sa prise d'indépendance tout en visant l'autonomie.

Deux jeunes filles ont par ailleurs pu voir leur studio de suite devenir leur propre logement et ont souhaité poursuivre la collaboration avec l'équipe éducative, pour un temps, dans le cadre d'une prise en charge extérieure, avant que d'envisager de pouvoir voler pleinement de leurs propres ailes. Toutes deux savent qu'elles peuvent continuer de compter sur un conseil ou coup de main des éducatrices et éducateurs qu'elles ont côtoyés dans le cadre de leur placement, hors mandat, si elles en ressentent le besoin.

Les « anciens » sont effectivement les bienvenus pour passer à la MAP si les besoins du groupe accueilli le permettent ; ce sont alors souvent l'occasion de bons échanges entre les pensionnaires du moment et les « ex-Mapiens », les plus jeunes pouvant alors se projeter dans un avenir autonome dont leurs prédécesseurs leur font la démonstration.

Anne-Sylvie Sauser
ancienne Directrice pédagogique



accueil d'urgences

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

HÉBERGEMENT ÉDUCATIF D'URGENCES

Accueil d'Urgences, rue des Jonquilles 1 à La Chaux-de-Fonds :

Installé à la rue des Jonquilles 1 depuis le mois de mars, l'Accueil d'urgences a accueilli des mineurs âgés entre 3,5 et 18 ans, dont plusieurs (5) pour des séjours de huit mois et plus, ce qui a fortement impacté notre possibilité d'accueillir les urgences pour lesquelles nous avons été sollicités, malgré une grande adaptabilité de l'équipe et son ouverture, quand la dynamique du groupe le permettait, à accueillir des jeunes en « surnuméraire », particulièrement pour des séjours très brefs de quelques jours de dépannage. Dans ce cadre de séjours brefs, une vigilance est à apporter au fait que ce type de dépannage ne s'installe pas dans le temps si le groupe ne peut pas offrir de meilleures conditions d'accueil que le « canapé de secours ».

Un/e stagiaire en éducation sociale et un civiliste ont continuellement épaulé par leur présence appréciée l'équipe d'éducateurs titulaires. Ce renfort est particulièrement précieux lors de l'accueil de jeunes déscolarisés et qui ne parviennent pas à s'inscrire dans des stages ou l'occupation proposée au sein des services transversaux de la Fondation. Cette présence supplémentaire de (jeunes) adultes auprès de l'équipe de professionnels permet d'adapter mieux encore le suivi individuel de chaque enfant et jeune accueilli, avec une attention particulière afin que le cadre d'intervention soit sécurisant tant pour les pensionnaires que pour les personnes en formation et civilistes.

La nouvelle localisation géographique de l'Accueil d'urgences, bien que la répartition des locaux ait amené à modifier certaines habitudes et pratiques pour assurer une présence rassurante et vigilante auprès des jeunes, est appréciée par les pensionnaires comme par les collaboratrices et collaborateurs. La possibilité d'aller prendre l'air, gratter la terre, taper dans un ballon à proximité de la maison est un vrai plus en terme de qualité de vie et d'accueil.

Dès la rentrée d'août, M. Emilien Schaller, précédemment éducateur au sein de la Fondation, a succédé à Mme Anne-Sylvie Sauser en qualité de directeur pédagogique. L'équipe d'éducateurs, veilleurs et intervenants familiaux n'a pour sa part pas changé et continue de se construire en bonne harmonie en développant ses compétences au-travers de chaque nouvelle expérience d'accueil, de formation continue en PLD (pédagogie du lien développemental) et de supervision.

Nous tenons ici à saluer la bonne collaboration avec le réseau, par exemple l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds et le Centre neuchâtelois de psychiatrie pour enfants et adolescents mais également avec les services généraux de la Fondation qui accueillent régulièrement des jeunes en panne, pour diverses raisons, d'activité quotidienne structurante.

Anne-Sylvie Sauser
ancienne Directrice pédagogique



prise en charge extérieure de type b

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

PRISE EN CHARGE EXTÉRIEURE

PCEb

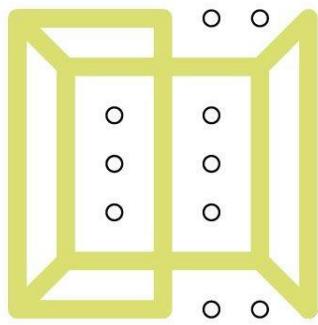
Depuis plusieurs années déjà, nous assurons des prises en charge extérieures, suivis à domicile, (PCEb) faisant suite à un placement en internat plus ou moins long. Cette manière de faire offre la possibilité de réintégrer un jeune dans sa famille lorsque le contexte familial le permet, tout en maintenant un « filet de sécurité » temporaire et rassurant pour la famille et le jeune. La PCE offre également la possibilité d'un retour « temporaire » en internat en cas de crise familiale. Ces éventuels retours en institution, liés à une impossibilité parentale, font partie du processus et ne remettent pas en cause, à priori, la place du jeune dans sa famille.

Chaque situation étant unique et le rythme de travail avec les familles étant lié à la nature de sa problématique, le nombre de PCEb reste fluctuant. L'intervention n'est en outre pas définie dans le temps.

Ainsi, pour l'année 2018, 14 situations ont été suivies dans le cadre de ce type d'accompagnement. Quatre jeunes ont bénéficié de la mise en place d'une telle prestation et deux ont vu cet accompagnement cesser, pour cause de majorité pour le premier et de placement dans une autre institution pour le second. Les autres PCEb, débutées avant 2018, se sont poursuivies au-delà.

De manière générale, ce sont les membres de l'équipe d'intervenants familiaux (IF) qui assurent les PCEb. Ayant été étroitement en contact avec les parents durant le placement, les IF sont les mieux placés pour effectuer ce suivi. Ils utilisent les progrès survenus pendant le placement en permettant à chaque membre de la famille d'appréhender les problèmes et d'utiliser les compétences et ressources mises en évidence auparavant.

Anne-Sylvie Sauser et Yvan Heger
Directeurs pédagogiques



maison des jeunes

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT DU RESPONSABLE DE LA MAISON DES JEUNES

Maison des Jeunes, rue du Parc 67-69 à La Chaux-de-Fonds

En 2018, la Maison des jeunes a été marquée par passablement de changements à l'interne mais aussi par le contexte cantonal, puisque c'est durant cette année que nos autorités ont communiqué leur volonté de diminuer les places d'accueil en institutions au profit de l'ambulatoire et des familles d'accueil.

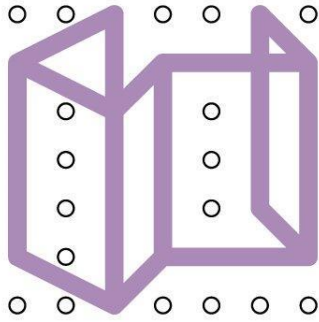
La Maison des Jeunes a sans aucun doute été principalement marquée par des mouvements au sein de ses équipes. Notamment par le départ en retraite de Madame Dominique Bernard, qui était la responsable de la Maison et fût remplacée par David Bassin au mois de juin. Lors du deuxième semestre, c'est Monsieur Iulian Mocanu, éducateur titulaire à 70%, qui fût remplacé par Aude Mermoud. Monsieur Claude Butscher est resté aux commandes de l'institution, mais aussi comme directeur pédagogique de la maison, jusqu'à la fin de l'année 2018. Toutefois, la transition avec sa successeuse, Madame Anne-Sylvie Sauser, a débuté lors du deuxième semestre également. A noter que la cuisine a aussi connu son lot de changements, puisque Madame Naetia Schaller a laissé sa place de chef à Monsieur François Dauvergne.

Pour le personnel de maison, l'annonce de suppression des 23 places d'accueil destinées aux mineurs placés par l'Office de protection de l'enfant a été particulièrement difficile à endurer, puisque sans autres alternatives, c'est la maison toute entière ainsi que ses prestations qui sont menacées pour 2021. Toutefois, l'équipe entière de la Maison des jeunes a pris le pari qu'avec une dose de créativité, d'abnégation et de courage, la maison pourra survivre en trouvant les partenaires adéquats. C'est donc avec un esprit résolument positif que les équipes se sont attelées, en accord avec la direction, à rénover les chambres des jeunes, à renouveler le mobilier ainsi qu'à réaménager les espaces communs pour améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Pour rappel, la maison héberge, soutient et accompagne des jeunes gens âgés de 15 à 25 ans qui suivent des études ou une formation professionnelle ou encore qui font leurs premiers pas dans la vie active. Qu'ils soient trop éloignés du domicile familial par rapport au lieu de leur formation, qu'ils aient besoin d'un espace à eux pour mener à bien une formation ou encore du fait de leurs statuts de requérants d'asiles mineurs non accompagnés, trente-trois jeunes gens cohabitent, le plus souvent en bonne harmonie, au sein des deux bâtiments de cette structure.

Le soutien des éducateurs, qui œuvrent toujours en solo, est conforté voire complété par la présence d'autres adultes bienveillants qui ont pour mission principale de gérer le caractère hôtelier du lieu (équipe de cuisine, personnel d'entretien, veilleurs). Le défi consiste à ce que la composition de l'effectif des pensionnaires permette voire favorise l'apprentissage et la régulation par les pairs dans un subtil équilibre entre les majeurs et les mineurs, entre les filles et les garçons, équilibre entre les étudiants et les RMNA, etc. Le mode d'accompagnement en vigueur à la Maison des Jeunes a quelque chose de « magique » car il permet, avec des moyens très modestes et donc des coûts en relation, d'accompagner des jeunes qui parfois doivent faire face à des situations très complexes.

David Bassin
Responsable de maison



préformation et job-coaching

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

RAPPORT DU SECTEUR DE FORMATION

PRÉFORMATION

Préformation, Sombaille 8 à La Chaux-de-Fonds

L'année 2018 a été synonyme de quelques changements au sein de l'équipe de la Préformation. En août, Noémie Van de Poel a intégré le poste de maîtresse socioprofessionnelle à 80% au sein de l'atelier créatif, ceci suite au changement de fonction de Peggy Pagni. Ce changement de MSP a amené un nouveau domaine d'activité aux jeunes que nous accueillons, celui de la décoration et de ses différentes techniques et champs d'expression. Le reste de l'équipe n'a pas changé, nous retrouvons Lucas Petermann en tant que maître socioprofessionnel de l'atelier technique à 90%, Manesh Robert en tant que maître socioprofessionnel de l'atelier cuisine à 90% en fin de formation et Julien Fontaine à 35% en tant que MSP remplaçant.

La Préformation a accueilli 3 jeunes pour des mesures d'orientation de l'assurance invalidité, dont une jeune femme pour qui nous avons également pu proposer l'hébergement car cette personne nous était adressée par le canton de Berne. Ceci nous a permis d'offrir une nouvelle prestation de la Fondation à l'assurance invalidité. Nous avons par ailleurs accueilli 8 jeunes placés par l'OPE.

INTÉGRATION PROFESSIONNELLE, JOB-COACHING

Job-coaching, Sombaille 8 à La Chaux-de-Fonds

Fin septembre, Jean-Bernard Collaud, responsable de la Préformation et du Job-coaching a pris sa retraite. Il a été remplacé par Peggy Pagni au poste de responsable, mais également au poste de job-coach.

Durant 2018, 11 jeunes ont été suivis en coaching dont 3 adressés par l'assurance invalidité. Les coachés se formaient dans les métiers de : cuisinier, employée en intendance, mécanicien en cycles, monteur en chauffage, agent d'exploitation, assistante socio-éducative.

Cette année a aussi été synonyme de développement de l'intégration professionnelle au sein de la Fondation.

En mai 2018, le Café des jardins a vu le jour. La mission de ce café ouvert au public est de permettre à des jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage de se former dans un cadre professionnel bienveillant. Le café a pu voir le jour grâce à notre collaboration avec l'assurance invalidité qui y finance des mesures de formation pratique, mais également grâce à Michèle Wütrich, maîtresse socioprofessionnelle qui a porté une grande partie de ce projet. Deux jeunes ont intégré le café pour une formation de praticiens en restauration, ils ont été encadrés par Michèle Wütrich à 80% et par Céline Corradetti à 20% sur les week-ends.

A la même époque, un nouveau secteur de formation pratique a vu le jour, celui des jardins et de la Brocante. Il est mené par Céline Corradetti MSP à 70% et accueille un jeune en formation pratique. Ce nouvel espace est dédié à la formation pratique de praticiens en horticulture et maraîchage, il produit des fruits et légumes biologiques principalement pour l'élaboration des plats du jour du Café des jardins, mais également pour le reste de l'institution. Notre climat ne permettant pas de cultiver toute l'année, une autre activité a été mise sur pied, celle de la Brocante, espace dédié à la récupération, à la remise en état et à la vente de meubles et d'objets. Ce lieu est ouvert au public de novembre à mars.

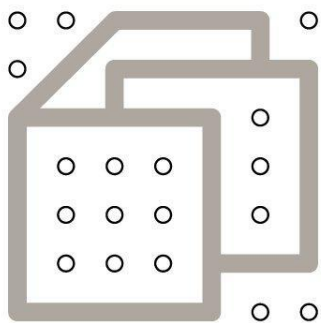
La collaboration avec les services généraux de la Fondation dans le cadre de la formation s'intensifie, le secteur de la lingerie et le secteur des services techniques ont tous les deux accueilli un jeune en formation pratique.

Le développement des formations pratiques a permis le déploiement d'un poste à 20% pour l'enseignement théorique aux jeunes en formation pratique INSOS à l'interne de la Fondation.

L'offre de formation de la Fondation s'étend en collaboration avec l'assurance invalidité. Un nouveau challenge s'offre à nous.

Peggy PAGNI

Responsable d'équipe Préformation et Job-coaching.



fondation sombaille jeunesse
maison des jeunes

RAPPORT FINANCIER 2018

CONTEXTE :

Après un premier contrat de prestations portant sur les années 2016 et 2017, la Fondation Sombaille Jeunesse - Maison des Jeunes a conclu un nouveau contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel portant sur les années 2018 et 2019. C'est ce contrat de prestations qui a régi les rapports de la Fondation avec l'Etat au cours de l'année 2018.

LA FONDATION SOMBAILLE JEUNESSE- MAISON DES JEUNES EN QUELQUES CHIFFRES :

La contre-prestation financière du contrat de prestations reconnue et validée par l'Etat pour 2018 se montait à **CHF 6'296'910,00**.

Pour l'exercice 2018, le résultat d'exploitation présente un excédent de charges de **CHF 6'251'187.90** faisant apparaître un solde positif consolidé de **CHF 45'722.10**. Ce montant est scindé en trois secteurs distincts, à savoir un bénéfice de CHF 62'215.92 pour les activités liées au contrat de prestations et des déficits de CHF 1'080.98 pour le secteur OAI et de CHF 15'412.84 concernant les activités autofinancées par la Fondation.

Avec un résultat consolidé approchant les 99,3% du budget, l'objectif financier durant cette année de préparation à la fusion avec la Fondation Jeanne-Antide est pleinement atteint et correspond aux attentes fixées en début d'exercice.

La Fondation, qui était jusqu'en 2008 un service communal de la Ville de la Chaux-de-Fonds, a bénéficié en 2018 du versement de la part lui revenant dans la liquidation de l'ex-Caisse de pensions du personnel communal, ceci après plus de sept ans de procédure.

Le montant ainsi reçu a permis de rembourser intégralement la somme que la Fondation a dû emprunter en 2014 pour financer la première étape de recapitalisation de prévoyance.ne. Ce montant permettra aussi de couvrir les mesures financières 2019 liées au changement de régime de prévoyance.ne, soit le passage du régime de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations. Il subsistera un montant en faveur de la Fondation inscrit au bilan comme provision pour de futurs efforts de recapitalisation.

Bien que le passage au système de la primauté des cotisations entrera en vigueur dès 2019, notre découvert résiduel demeure et il s'agira de trouver des solutions viables pour le futur de notre Fondation comme pour tous les employeurs et employés concernés par ce vaste sujet. Il va de soi que nous restons très attentifs à l'évolution de ce dossier.

JOURNÉES DE PRÉSENCES :

La notion de journées de présences est un élément prépondérant du contrat de prestations. Dans le contrat conclu pour 2018-2019, la base du nombre de journées est déterminée selon l'offre décrite dans le concept de la Fondation avec un taux d'occupation théorique à 100%. Le nombre de journées effectives durant l'année 2018 s'élève à 30'222, représentant un taux d'occupation de 90,99%, s'apparentant parfaitement à la moyenne des années précédentes

Les prestations non reconnues dans le cadre du contrat de prestations correspondent

- à l'offre hôtelière de la Maison des Jeunes qui doit être autofinancée;
- aux prestations reconnues et couvertes par l'Office de l'Assurance-Invalidité (OAI), validées par une convention tarifaire pour la réalisation de prestations relevant de l'assurance-invalidité.

Le décompte des journées prestées durant cette année 2018 s'établit comme suit :

Prestations reconnues - contrat de prestations 2018-2019				
PRESTATIONS	PLACES	JOURNEES CIVILES		% réalisés
		comptes 2018	selon contrat	
MAISON D'ENFANTS	18	6511	6570	99,10%
MAISON D'APPRENTIS	10	3365	3650	92,19%
STUDIOS DE SUITE	6	1736	2190	79,27%
ACCUEIL D'URGENCES	8	2544	2920	87,12%
MAISON DES JEUNES - SAES/MNA	16	5878	5840	100,65%
PRISES EN CHARG EXTERIEURES	10	2810	3650	76,99%
PREFORMATION	8	2809	2920	96,20%
JOB-COACHING	8	2667	2920	91,34%
MAISON DES JEUNES-HOTELIERS +	7	1902	2555	74,44%
TOTAL	91	30222	33215	90,99%
Prestations non reconnues par le contrat de prestations				
PRESTATIONS	PLACES	JOURNEES CIVILES		% réalisés
		comptes 2018	selon concept	
AI	4	3192	1460	218,63%
HOTELIERS	10	2095	3650	57,40%
TOTAL	14	5287	5110	

Les prestations non reconnues dans le cadre du contrat de prestations correspondent

- à l'offre hôtelière de la Maison des Jeunes qui doit être autofinancée;
- aux prestations reconnues et couvertes par l'Office de l'Assurance-Invalidité (OAI), validées par une convention tarifaire pour la réalisation de prestations relevant de l'assurance-invalidité.

DONS REÇUS EN 2018 :

- Allianz Suisse Assurances
- Succession A. Graber
- Lyons Club
- D. Castillon Planification

...ainsi que les nombreuses personnes qui nous apportent, tout au long de l'année des dons en nature et offrent diverses activités à nos bénéficiaires.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans relever la coopération engagée, depuis août 2018, avec la Fondation du Grand Cachot de Vent, galerie d'art, qui nous met à disposition une dizaine d'œuvres exposées au sein de nos locaux et renouvelées au fil des saisons.

MERCI pour votre générosité et votre soutien !

Raymond PERRET
Directeur administratif et financier